
Objet:

TR: Suivi centre de commandement - Gym tours à condo

De : Mylène Drouin (CCSMTL)

Envoyé : Friday, October 16, 2020 8:59:31 AM

À : Liette Bernier (CCSMTL) <liette.bernier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca>; Louise Hamel (CCSMTL) <louise.hamel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca>

Objet : Suivi centre de commandement - Gym tours à condo

Bonjour,

J'ai pu valider auprès de mes équipes et MSSS et les gyms dans les tours à condo sont considérés comme des gyms publics puisqu'ils sont fréquentés par des personnes de différents ménages – unités de logement. Ainsi, si le décret inscrit la fermeture des commerce «gyms », cela inclut la fermeture des gyms dans des tours de condo de plusieurs unités.

De plus, la CNESST a aussi cette même position pour les gyms en milieu de travail (seule exception, si les travailleurs sont payés pour s'entraîner, ex : policiers).

Merci
Mylène

Mylène Drouin, M.D., FRCP

Directrice régionale de santé publique

Centre intégré universitaire du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Direction régionale de santé publique

1301, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2L 1M3

Tél. : 514 528-2400 poste 3543

Courriel : mylene.drouin.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Suivez-moi sur Twitter: http://twitter.com/Santepub_Mtl

www.santemontreal.qc.ca